

Rapport SOS Homophobie 2004

Edito

On aurait pu espérer qu'en dix ans, l'homophobie aurait disparu ou se serait tout au moins atténuée dans la société française. Ce n'est malheureusement pas le cas. Certes son visage semble s'être quelque peu modifié, mais la mission de notre association reste toujours actuelle.

En dix ans, les progrès accomplis semblent considérables. Ils le sont en effet sur un certain nombre de points. Le vote du Pacs et le débat de société qui l'a accompagné ont fait avancer les mentalités. Mais il reste du chemin à parcourir ! Si les propos tenus publiquement pendant la période qui a précédé le vote de cette loi semblent d'un autre temps, d'une autre ère, n'oublions pas qu'ils ne datent que de quelques années. Nous voulons croire que des personnalités politiques qui se disent responsables n'oseraient plus aujourd'hui cautionner de tels appels à la haine, nous ne voulons pas pour autant oublier un passé si récent. Nous devons avancer, car nous sommes pressés, pressés d'être enfin reconnus à l'égal des autres citoyennes et citoyens de ce pays. Quand existera-t-il une totale égalité de droit entre hétéros et homos ? Certains nous rétorquent qu'il faut attendre, patienter, que l'opinion publique n'est pas prête. Et bien si elle n'est pas prête, il faut la bousculer un peu ! C'est aussi le rôle des élus de faire avancer les mentalités, d'ouvrir la voie qui conduit à une justice équitable entre tous... Aux politiques de cesser de se cacher frileusement derrière les supposées opinions de leurs électrices et électeurs !

Notre mobilisation est toujours aussi forte et si elle faiblissait les nombreux témoignages que nous recevons quotidiennement nous rappelleraient à l'ordre. Nous portons ces attentes de justice, de reconnaissance, de réparation, de protection dont nous font part les anonymes qui nous contactent. L'an dernier, on nous a parfois dit que notre combat était révolu, qu'il fallait passer à autre chose. Nous avons tenu au contraire à intensifier notre engagement : l'élargissement des plages d'écoute téléphonique, le numéro azur, la possibilité de témoigner également sur Internet ont été autant de moyens que nous avons voulu mettre en place pour qu'un plus grand nombre de personnes puissent témoigner de l'actualité de ce fléau et trouver écoute et soutien auprès de SOS homophobie. Les témoignages ont été en forte hausse en 2003 (+64%), "boostés" sans aucun doute par les moyens mis à la disposition des victimes. Les thèmes abordés sont les mêmes, leur répartition ne varie pas. En 2003 nous avons reçu 468 appels sur la ligne d'écoute et 185 témoignages Internet. La province est plus représentée que la région parisienne, les hommes sont toujours plus nombreux que les femmes à nous contacter (524 témoignages masculins). Face à une grande stabilité dans les thèmes des témoignages reçus, on note cependant une inquiétante progression des agressions physiques homophobes : 12% des témoignages. La médiatisation d'agressions physiques subies par des homosexuels au début de l'année 2004 a mis en avant cette violence toujours actuelle. Oui, les homosexuels sont toujours victimes d'homophobie ! Oui il est urgent d'agir ! D'agir pour Sébastien, brûlé à Noeux-Les-Mines, pour David, violemment agressé à Villetaneuse, qui sont devenus malgré eux les porte-drapeaux de nos combats ! Et agir pour eux, c'est aussi agir pour nous tous !

Avec les lois que nous réclamons et l'égalité de droit qui est essentielle, nous demandons une véritable politique de prévention. Dans les établissements scolaires tout d'abord. Les

expériences que nous avons vécues cette année lors de nos interventions dans les collèges et les lycées nous ont totalement assurés du caractère prioritaire qui doit être donné à la prévention de l'homophobie chez les plus jeunes. Dans les entreprises, les administrations, les prisons, au sein de la police nationale et de l'armée, un véritable travail de fond doit être réalisé. Ce travail, nous ne pouvons et ne devons pas le mener seuls. Les pouvoirs publics doivent prendre pleinement conscience des attentes des homosexuels et de l'ensemble des citoyens. Sans une forte volonté politique, aucun progrès réel ne sera accompli. Ainsi, nous proposons qu'une Journée nationale de lutte contre l'homophobie soit décrétée par le gouvernement : journée de sensibilisation, de médiatisation, de communication, outil de combat contre les discriminations, l'ignorance, le refus d'accepter les différences.

Souhaitons que dans dix ans SOS homophobie n'ait plus de raison d'exister ! En attendant, nous continuerons à travailler, à nous mobiliser, à être présents sur le terrain. Nous porterons les témoignages de celles et ceux qui subissent ces violences, ces discriminations, et n'ont toujours pas les moyens de s'en défendre. Nous serons toujours présents pour rappeler aux élus leurs promesses électorales, pour réclamer ce qui nous est dû : l'égalité des droits.

Laure Lagardère (Vice-Présidente) et Ronan Rosec (Président)

Sommaire

Le Rapport annuel 2004 se penche sur l'analyse de 12 thèmes.

Le sommaire du Rapport annuel 2004 est le suivant :

- Edito
- Définitions
- L'association SOS homophobie
- Le Rapport 2004 (données statistiques générales)
- Panorama 1997-2003
- Chronologie (mars 2003-février 2004)
- Analyse et témoignages
 - Agressions physiques
 - Famille
 - Internet
 - Lesbophobie
 - Mal de vivre
 - Milieu scolaire
 - Politique
 - Presse
 - Religions
 - Télévision
 - Travail
 - Vie quotidienne
- Annexes

Conclusions

Cette huitième édition du *Rapport sur l'homophobie* a été construite à partir de quatre sources :

- les témoignages d'homophobie que nous avons reçus au cours de l'année 2003,
- le travail effectué par les différentes commissions de SOS homophobie,
- le suivi de l'actualité sur la période mars 2003/février 2004,
- l'analyse de la presse sur la même période.

Les témoignages reçus en 2003

En 2003, nous avons reçu 653 témoignages d'homophobie : 468 sur la ligne d'écoute et 185 sur notre site internet. Nous avons également reçu cinquante témoignages par courrier qui ne sont pas pris en compte dans les statistiques mais cités comme témoignages dans certains textes.

Comme en 2002, ce sont principalement des hommes qui témoignent : 80% des appels et des mails, et les tranches d'âges les plus représentées sont les 25-34 ans et les 35-50 ans : 36% et 37% pour ces deux catégories, soit 73% en tout.

En revanche, les témoignages en provenance de la province deviennent majoritaires (50%) par rapport à ceux de la région parisienne (45%), la prise en compte des témoignages par mail et la communication déployée par l'association expliquant très certainement ce rééquilibrage.

Comme en 2002, l'homophobie dans la vie quotidienne représente 41% des témoignages, l'homophobie sur le lieu de travail occupe la seconde place avec 20% (contre 21% en 2002), tandis que l'homophobie familiale et le mal de vivre son homosexualité regroupent chacun 8% des appels et des mails.

Les tendances observées depuis plusieurs années se confirment donc en 2003 : les hommes nous contactent plus que les femmes, les 25/50 ans plus que les autres tranches d'âge, dans un relatif équilibre entre la région parisienne et la province, et majoritairement pour des problèmes d'homophobie dans la vie quotidienne.

Chronologie

Retrouvez toute la chronologie du 26 mars 2003 à février 2004...

26 mars 2003 Verts	Les trois députés Verts (Martine Billard, Yves Cochet et Noël Mamère) déposent à l'Assemblée nationale une proposition de loi pour lutter contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie.
Avril Vatican	L'Eglise catholique met en vente le <i>Lexicon</i> , ouvrage dans lequel elle rappelle ses positions conservatrice et homophobes en matière de sexualité et de vie familiale.
17 avril Suicide	Le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, confie à la députée UMP Christine Boutin une mission sur les causes du suicide en France (dont le taux est un des plus élevés d'Europe, en particulier chez les 15-24 ans).
27 avril Mémoire	Les associations homosexuelles participent plus ou moins officiellement selon les villes aux cérémonies de la 58e Journée nationale du Souvenir des victimes de la

	déportation nazie. À Marseille (en présence de Pierre Seel), Montpellier, Paris et Poitiers, les autorités ont intégré les associations aux cérémonies.
Fin avril Arméniens	Le Conseil de la communauté arménienne de France rejette la demande d'adhésion de l'Association des gays et lesbiennes arméniens de France. Dans un communiqué, l'association se dit « indignée et scandalisée par cette prise de position qui ne peut que renforcer les sentiments homophobes largement répandus au sein de la communauté franco-arménienne ».
13 mai Brigitte Bardot	La Ligue des Droits de l'Homme annonce qu'elle va poursuivre Brigitte Bardot en justice pour son livre <i>Un cri dans le silence</i> dans lequel elle s'en prend aux étrangers, aux chômeurs et aux homosexuels. La veille, sur France 3, l'ancienne actrice a tenu des propos particulièrement homophobes.
Mai-juin Dictionnaires	À quelques jours d'intervalle paraissent le <i>Dictionnaire de l'homophobie</i> , sous la direction de Louis-Georges Tin aux PUF et le <i>Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes</i> , sous la direction de Didier Eribon chez Larousse.
Mai-juillet Marche des Fiertés	De mi-mai à début juillet, les Marches des fiertés dans les villes de province rassemblent en tout environ 30 000 personnes. Le 28 juin, dans la capitale, 500 000 personnes selon la police, 700 000 selon les organisateurs, défilent derrière le slogan « Homophobie, lesbophobie, transphobie : agissons ! ».
2 juin Autorité contre les discriminations	Le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, confie à Bernard Stasi, Médiateur de la République, une mission de réflexion sur ce que pourrait être l'autorité de lutte contre les discriminations, promise le 14 octobre 2002 par Jacques Chirac et qui doit être mise en place en 2004.
12 juin Françoise de Panafieu	Dans un entretien à l'hebdomadaire <i>VSD</i> , Françoise de Panafieu, maire UMP du XVII ^{ème} arrondissement de Paris, affirme que l'homosexualité de Bertrand Delanoë ne la gêne pas, mais que « lorsqu'on est maire de Paris, on n'a pas vraiment sa place en tête de la gay pride ». Elle ajoute : « pour les Parisiens, cela peut être perçu comme du zèle intempestif, une façon trop directe de soutenir ce mouvement ».
25 juin Pacs	Lors du débat sur les retraites, le ministre des Affaires sociales, François Fillon, s'oppose à l'extension des droits sur la pension de reversion aux conjoints pacsés. Il prétexte la prétendue non stabilité des couples pacsés par rapport aux couples mariés pour justifier ce choix.
25 juin Philippe de Villiers	Le président du Mouvement pour la France (MPF) critique dans un communiqué « la participation officielle dans le cortège de la 'gay pride' du représentant d'Alain Juppé et de l'UMP », Jean-Luc Romero.
Fin juin Censure	Le réseau d'affichage AAP, qui s'occupe des kiosques à journaux, refuse d'afficher une couverture de <i>VSD</i> qui montre deux hommes nus et annonce un dossier « Etre homo en France ». AAP soutient que « cela pourrait choquer le grand public ». Pour <i>VSD</i> , cette « interdiction d'affichage est une atteinte à la liberté de la presse et le signe évident que l'homosexualité demeure un tabou en France ».
Début juillet Pacs	Lors du débat autour du projet de loi sur l'immigration, aucune avancée n'est réalisée en faveur des couples pacsés binationaux, alors que ce texte est censé améliorer l'accueil et l'intégration des étrangers en situation régulière.
18 juillet Pénalisation de l'homophobie	Le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, promet de déposer devant le Parlement, en 2004, un projet de loi réprimant toute injure ou toute incitation à la haine homophobe, et permettant aux associations homosexuelles de se porter partie civile dans ces affaires.
21 juillet Niort	Dans la nuit du 20 au 21, quatre jeunes gens (dont deux mineurs) passent à tabac un homme d'une quarantaine d'années, près d'un lieu de drague dans la banlieue

	de Niort. Les quatre agresseurs sont arrêtés le 21, avant d'être remis en liberté sous contrôle judiciaire.
30 juillet Vatican	La Congrégation pour la Doctrine de la Foi du Vatican publie à l'attention des catholiques ses <i>Considérations concernant les projets de reconnaissance légale des unions entre homosexuels</i> . Il y est écrit que ces unions sont nuisibles à la société et que les hommes politiques doivent s'y opposer.
1er août Nancy	Le cadavre d'un travesti sexagénaire est repêché dans le canal de la Marne au Rhin, à Nancy, près d'un lieu de drague homosexuel. Le 26, deux mineurs sont mis en examen.
4 septembre Union européenne	Dans son rapport annuel sur les droits fondamentaux dans l'UE, le Parlement européen demande que les homosexuels puissent bénéficier du droit au mariage et à l'adoption d'enfants. Ce document s'appuie sur la Charte des droits fondamentaux de l'UE.
18 septembre Reims	L'agresseur d'un homme, frappé et poussé dans une rivière à proximité d'un lieu de drague homo, comparait devant le tribunal correctionnel de Reims. Il est condamné à huit mois de prison avec sursis. La victime, qui avait réussi à s'échapper, est condamnée à une amende pour exhibition sexuelle. Cette agression rappelle le crime homophobe du parc Léo-Lagrange (également à Reims) en septembre 2002.
18 septembre Pénalisation de l'homophobie	Le sénateur socialiste Michel Dreyfus-Schmidt dépose une proposition de loi pour modifier la loi sur la presse de 1881. Il s'agirait de sanctionner les injures et la diffamation homophobes ainsi que les incitations à la discrimination, à la haine ou à la violence homophobes.
29 septembre Suicide	La députée des Yvelines Christine Boutin remet au Premier ministre son rapport sur l'isolement en France. Elle s'y prononce notamment pour une loi pénalisant les propos discriminatoires, pour la création d'une autorité administrative indépendante de lutte contre les discriminations et pour une étude sur les liens entre suicide et orientation sexuelle.
9 octobre Santé	La Charte des droits et libertés de la personne accueillie dans les établissements sociaux entre en vigueur. Elle pose que « nul ne peut faire l'objet d'une discrimination à raison de son orientation sexuelle lors d'une prise en charge ou d'un accompagnement, social ou médico-social ».
18&19 octobre Salon LGBT	Le salon Rainbow Attitude, premier salon européen LGBT, attire 28 000 visiteurs au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris.
20 octobre Mont-Saint-Michel	La cour d'appel de Caen relaxe les époux Peire, poursuivis par un de leurs collègues, guide au Mont-Saint-Michel, qui les accuse de harcèlement et d'injures homophobes.
27 octobre Pacs	Dans une question écrite au ministre des Affaires Etrangères, Dominique de Villepin, la députée de l'opposition Martine Billard (Verts) lui demande ce qu'il compte faire pour les couples pacés binationaux, leur situation n'étant toujours pas réglée par une disposition législative mais par un simple télégramme ministériel, plutôt favorable à ces couples, mais que les préfectures n'appliquent pas systématiquement. Le ministre répond début décembre qu'il n'est pas prévu que les préfectures aient à motiver leur choix dans l'avenir.
29 octobre Reims	Le tribunal de Charleville-Mézières condamne deux jeunes gens à deux mois de prison ferme pour avoir insulté et violenté un homosexuel en décembre 2002 dans un lieu de drague à Reims, le parc Léo-Lagrange.
31 octobre Pacs	Le tribunal administratif de Paris casse un arrêté préfectoral, par lequel un ressortissant roumain pacé s'était vu refuser un titre de séjour en France, alors

	que son compagnon, également roumain, était en voie de naturalisation.
5 novembre Rap	Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, annonce qu'il va porter plainte contre le groupe de rap Sniper pour propos « racistes, antisémites et injurieux ». Dans ses textes, le groupe s'en prend notamment aux homosexuels et au Pacs.
5 novembre Pacs	Le maire UMP d'Epervain (Marne) Franck Leroy annonce qu'il est prêt à organiser dans sa mairie des cérémonies civiles pour tout couple qui viendrait de se pacser. Ce faisant, il serait le premier maire UMP de France à procéder à ce genre de cérémonie.
18 novembre Pénalisation de l'homophobie	Le député UDF Jean-Christophe Lagarde dépose une proposition de loi "relative à la lutte contre les propos homophobes".
27 novembre Pénalisation de l'homophobie	L'Assemblée nationale rejette la proposition de loi déposée par le député socialiste Patrick Bloche et qui visait, entre autres, à réformer la loi sur la presse pour punir les propos homophobes.
Décembre Pacs	L'association néo-calédonienne Homosphère dépose un recours contre l'Etat devant la Cour administrative d'appel de Paris. Elle estime que la non-application du Pacs en Nouvelle-Calédonie est « discriminatoire ». Le Pacs n'est pas non plus applicable en Polynésie française et à Wallis et Futuna.
11 décembre Bioéthique	L'Assemblée nationale adopte en deuxième lecture le projet de loi relatif à la bioéthique. Il permet à une personne pacsée de faire un don d'organe de son vivant à son/sa partenaire. Mais une vie commune de deux ans doit être prouvée, ce qui n'est pas exigé de la part des couples mariés. Par ailleurs, l'assistance médicale à la procréation (AMP) reste réservée aux couples hétérosexuels.
Mi-décembre Lutte contre l'homophobie	Un amendement déposé par la députée de l'opposition Martine Billard (Verts) et qui demandait d'informer les salariés sur la lutte contre l'homophobie est rejeté à l'occasion de l'examen du projet de loi sur la formation professionnelle et le dialogue social.
17 décembre Autorité contre les discriminations	Le président de la République Jacques Chirac déclare que l'autorité administrative indépendante de lutte contre les discriminations sera mise en place début 2004.
18 décembre Pénalisation de l'homophobie	Au nom du groupe communiste, la sénatrice Nicole Borvo dépose une proposition de loi visant à réformer la loi sur la presse pour pénaliser les propos homophobes et permettre aux associations de lutte contre l'homophobie de se porter partie civile.
28 décembre Vatican	Jean-Paul II déclare que « les efforts de tous ceux qui croient en l'importance de la famille basée sur le mariage doivent se conjuguer à tous les niveaux ».
8 janvier 2004 Pacs	Dans une interview au journal <i>Libération</i> , le ministre de la Justice, Dominique Perben déclare : « Je ne suis pas sûr qu'il soit opportun de toucher au Pacs. J'ai le sentiment que le nombre des Pacs augmente faiblement mais régulièrement. Je n'ai pas connaissance de difficultés particulières ».
12 janvier Delanoë	Azedine Berkane bénéficie d'un non-lieu psychiatrique dans l'enquête sur l'agression du maire de Paris, Bertrand Delanoë, le 6 octobre 2002.
12 janvier Autorité contre les discriminations	Lors de ses vœux à la presse, le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin déclare que 2004 doit être l'année « de la lutte contre les discriminations » et s'engage à créer l'autorité administrative contre celles-ci.
6 février FSU	Lors de son congrès, la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) s'engage à soutenir les salariés victimes d'homophobie, réclame une loi contre les propos homophobes et une « éducation à la diversité ».

11 février Pénalisation de l'homophobie	La loi « Perben II » contre la criminalité est adoptée par le Parlement. Elle étend la circonstance aggravante d'homophobie aux cas de menaces, de vol et d'extorsion.
12 février Eglises protestantes	Après une consultation qui a duré plus d'un an, le Conseil permanent luthéro-réformé rend un avis favorable à l'accueil des gays et des lesbiennes dans l'Eglise mais défavorable à la présence de pasteurs homosexuels et à la bénédiction des couples homosexuels.
16 février Autorité contre les discriminations	Le médiateur de la République, Bernard Stasi, remet au Premier ministre son rapport sur la création d'une « Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité ». Tout citoyen pourrait la saisir pour toute discrimination.
18 février Autorité contre les discriminations	Le président de la République demande que le Parlement soit saisi au printemps de la création de la Haute autorité afin que celle-ci soit installée avant la fin 2004.

Janvier-Février / L'agression contre Sébastien Nouchet et le débat sur l'homophobie

16 janvier	Sébastien Nouchet est brûlé vif dans le jardin de sa maison à Noeux-les-Mines (Pas-de-Calais).
26 janvier	Un article de L'Express évoque le harcèlement homophobe vécu par Sébastien Nouchet et Patrice Jondreville depuis 2001.
28 janvier	Une information judiciaire contre X est ouverte par le parquet de Béthune pour « tentative d'homicide volontaire ».
6 février	SOS homophobie lance une pétition nationale pour faire pression sur les pouvoirs publics.
10 février	Dans une lettre au compagnon de Sébastien, Jacques Chirac fait part de sa « profonde indignation » et assure que les auteurs de ce « crime odieux » seront « arrêtés et sanctionnés comme ils le méritent ».
12 février	Le ministre de la Justice, Dominique Perben, reçoit la mère et le compagnon de Sébastien Nouchet. Il annonce qu'il présentera « dans les toutes prochaines semaines » des propositions au Premier ministre pour pénaliser les propos homophobes.
14 février	Dans le Républicain lorrain, un éditorialiste se déclare contre une loi : « L'homophobie est, certes, une vilaine manière, mais elle ne relève que de l'intolérance ordinaire ». L'Inter Centres LGBT se demande si l'éditorialiste « souhaite aussi la suppression des législations contre le racisme et l'antisémitisme »
17 février	Le quotidien Le Monde se prononce en faveur d'une loi contre les propos homophobes.
17 février	La députée Martine Billard (Verts) interpelle le ministre de l'Education nationale, Luc Ferry, sur « la prévention de l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie à l'école ».
18 février	Le chef du gouvernement, Jean-Pierre Raffarin, confirme « l'engagement du gouvernement pour un texte contre l'homophobie ».
20 et 21 février	Des manifestations en soutien à Sébastien Nouchet ont lieu à Lille (une centaine de personnes), Lyon (200 personnes) et Paris (400 personnes selon la police, 1500 selon les organisateurs).
23 février	L'Express et Marianne publient des articles opposés à la loi pénalisant les propos homophobes.
28 février	Un rassemblement à proximité du ministère de la Justice réunit plus de 700 personnes et de nombreuses personnalités de gauche. Dans le même temps, 300 personnes à Montpellier et 60 à Brest manifestent leur soutien à Sébastien Nouchet.